

## Affiche verte 2018

*A l'heure où nous bouclons ses pages, les premières moissons d'escourgeons ont déjà bien commencés et les rendements annoncés semblent plutôt réduits par rapports aux années précédentes. Outre les problèmes de prix, on doit malheureusement ajouter à cela un mois de juillet qui s'annonce dans la continuité du mois de juin, c'est-à-dire fort sec ce qui risque de poser problème pour le remplissage des grains de froment en amidon. En prévision des moissons, la traditionnelle réunion « Affiche verte » avec Synagra a eu lieu fin mai, voici un bref-compte rendu des discussions.*

AURÉLIE NOIRET



Vous le constaterez en lisant le tableau général repris dans cette édition, la « mouture » 2018 de l'affiche verte est fort semblable à celle de 2016 et 2017. Comme les années précédentes, le secteur de la transformation en aval des négociants tant au niveau des meuneries que des fabricants d'aliments pour animaux demeure particulièrement intraitable en terme de qualité minimales, fort qu'il est de pouvoir trouver aisément tout ce dont il a besoin chez nos voisins européens, avec hélas un rapport qualité-prix nettement supérieur à nos productions indigènes.

Concernant les frais de séchage, ceux-ci sont augmentés de 12% vu l'évolution des prix du gaz et du mazout par rapport à l'an dernier.

### Amélioration de la qualité des céréales wallonnes

Les céréales wallonnes souffrent de la concurrence tant des pays limitrophes que de la production mondiale. La qualité minimale requise pour la majorité des marchés en feed est de 10.5 de protéines. A l'instar des réflexions ayant eu lieu en France avec le plan de transformation de la filière céréales par Intercéréales (la filière céréalière française), la FWA estime qu'il est nécessaire de rassembler l'ensemble de l'interprofession (multiplicateurs, FWA, Synagra, meuneries et fabricants d'aliments pour animaux) pour améliorer la situation de la filière belge.

### Vers un étalonnage certifié des appareils de mesures ?

Une demande récurrente des agriculteurs est d'avoir un étalonnage certifié entre les dif-



férents négoce. Si le négoce n'y est pas opposé, il demande cependant que l'on veille à ce que l'ensemble des instruments de mesures soient étalonnés y compris pour les acheteurs en aval dans la filière. Idéalement, une courbe officielle reconnue par les vendeurs de machines devrait être mise en place. Tant pour Synagra que pour la FWA, il sera important que la certification que l'étalonnage ait été fait correctement soit réalisée par un organisme indépendant.

### Recommandations pour la vente des petites céréales

Nouveauté dans l'affiche verte de cette année, un renforcement de la recommandation pour la vente des petites céréales. Les membres de Synagra nous ayant même indiqué réfléchir au renforcement de cette exigence en travaillant

### Maintien de la différence de prix pour la certification Vegaplan

Comme présenté à plusieurs reprises dans le journal, la différence de prix entre les céréales certifiées et non-certifiées sera maintenue afin de permettre aux différents négoce d'atteindre un volume de 80% de céréales certifiées et d'ainsi pouvoir continuer à avoir accès à certains marchés. Pour rappel, lorsque vous serez certifié Vegaplan, vous pourrez bénéficier d'une aide exceptionnelle venant de la Région Wallonne d'un montant de 150€/exploitation (le paiement se fera en plusieurs tranches d'ici juin 2019). Lorsque l'ensemble de vos productions sont certifié par un OCI au niveau du guide sectoriel, vous bénéficierez en plus de la réduction de contribution à l'AFSCA soit un montant d'environ 450€.

## Restriction d'usage pour le Bravo